

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2010 A BOGEVE

**Secrétaire de séance :** Yves DUPRAZ

**Présents :** Jean-Paul MUSARD – Jean MAURON – Hervé MEYNET – Bernard BOUVIER – Jacqueline ROCH – Edmond GENOUD – Michel SANTONI – Roland PINGET – Yves DUPRAZ – Gilles SAUTHIER – Marielle DURET – Evelyne VIGUIER – Denis DUCROT – Romain GURLIAT – Gérard SALAMON – Laurence MOUCHET – Patrick CHARDON.

**Excusés :** Denis MOUCHET – Pierrick DUFOURD – Jean-François BOSSON.

**Présentation du projet économique de la Vallée Verte par Monsieur BRUN (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie) et Madame DUFOURNET (Chambre des métiers).**

Le but de la présentation de ce soir :

- Revenir sur les préconisations du diagnostic
- Présenter les enjeux
- Présenter les souhaits des artisans et commerçants présents aux réunions.

**Le constat :**

- La Vallée verte est rurale mais elle est proche de grosses agglomérations ( Annemasse et Genève)
- Les habitants de la Vallée Verte travaillent à l'extérieur de la Vallée Verte et donc ils consomment à l'extérieur de la Vallée Verte.
- Les artisans et commerçants manquent de moyens humains et financiers pour se développer et se moderniser.

Les préconisations :

- Reconquérir la clientèle locale
- Soutenir et favoriser le maintien des entreprises au sein de la Vallée Verte
- Renouer un dialogue professionnel

Les enjeux :

- Projet d'une zone d'activité intercommunale (zone de Chez Merlin à Saint-André-de-Boège)
- Comment favoriser le maintien des entreprises en Vallée Verte ?
- Comment développer la zone ?
- Quels sont les besoins des entreprises ?
- Qu'est ce qu'une ZAC ?

Le souhait des commerçants et artisans :

- Débattre du projet que l'on souhaite développer en Vallée Verte (en Janvier ou février)
- Fixer le budget que l'on souhaite consacrer à ce projet pour l'année 2011.
- Mettre en place une aide directe pour les artisans et commerçants, sachant que l'Etat donne la même somme que la Communauté de Communes.
- Embauche d'un animateur par la Communauté de Communes ou mise à disposition d'une personne pour gérer ce projet.

La Communauté de Communes a la compétence économique. il faut donc, selon Bernard BOUVIER, la mettre en œuvre par le biais du FISAC. Si l'on souhaite que les gens consomment dans la Vallée Verte il faut réagir. Le FISAC peut permettre d'avoir une vraie réflexion sur le sujet dès 2011. A Bogève deux entreprises seraient intéressées.

Par ailleurs, M. BOUVIER préconise de bâtir un projet d'aménagement de cette zone de Chez Merlin, préalablement à l'élaboration du futur SCOT avec la Communauté de Communes des quatre Rivières.

## Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2010 en mairie de Bogève à 20h30

Dans ce cas, il sera pris obligatoirement en compte dans cette démarche. Dans le cas contraire, nous risquons d'avoir des difficultés pour le faire accepter par nos partenaires

Selon Jean MAURON monter une zone artisanale ce n'est pas compliqué, nous n'avons qu'à regarder celle de Findrol. Il y a des gens qui seraient également intéressés immédiatement par une implantation dans la zone artisanale, et non dans 5 ans.

Jean MAURON attire l'attention des élus, sur le fait que la commune de Boège a élaboré un dossier FISAC il ya quelques années. Le taux de subventions prévisionnel était annoncé à 30 %. En réalité la commune n'a obtenu que 10 % de subventions. Alicia DUFOURNET explique que 30% de subventions est le montant maximum accordé par l'Etat. Les subventions sont très encadrées. Comme il est constaté très fréquemment, les actions réalisées ne sont pas toujours conformes aux actions prévues. Les subventions sont fonction de la qualité du dossier déposé.

### Approbation des Comptes-rendus

Jean MAURON demande de bien noter tous les noms des élus qui débattent et s'expriment.

Edmond GENOUD demande de faire ressortir pour chaque point stipulé dans l'ordre du jour, la décision prise.

Les élus demandent que les comptes-rendus soient plus clairs.

Michel SANTONI demande que les décisions soient votées physiquement à chaque fois.

Il faudra ajouter une précision concernant le Compte rendu du 08 novembre 2010 à savoir que Jean MAURON, Edmond GENOUD et Denis MOUCHET ont des points de vue divergents concernant l'agrandissement de la route de la déchetterie.

### Projet d'étude pour la mise en place d'un service intercommunal de transport public à l'échelle des Communautés de communes Faucigny Glières, Pays Rochois, Arve et Salève, 4 Rivières et Vallée Verte.

Un appel d'offres a été lancé pour effectuer cette étude dans laquelle la Vallée Verte est citée sans avoir été consultée.

Jean-Paul MUSARD a appelé Messieurs SADDIER et FOREL pour avoir une explication à ce sujet, car aucun débat n'avait été lancé, aucune délibération n'avaient été prise par la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

Marielle DURET a l'impression que Monsieur FOREL veut une nouvelle fois faire une sorte « d'OPA » sur la Vallée Verte, sans concertation.

Edmond GENOUD précise que le transport est une compétence du SCOT et que pour le moment rien n'est fait concernant cette démarche. De plus, prétexter la construction de l'hôpital de Contamines pour lancer cette étude sur les transports, n'est pas un argument valable.

Bernard BOUVIER pense effectivement que la réflexion sur les transport sera à mener dans le cadre du futur SCOT. Il résume les actions à engager prioritairement avec nos partenaires de la CC4R :

- Lancer le SCOT :
  - o Valider les statuts du futur syndicat mixte des 3 Vallées en charge du SCOT,
  - o Démarrer le SCOT
- Lancer l'étude préalable à la conclusion d'un futur contrat de rivières

Jean Mauron pense cependant qu'il faut avoir une discussion sur le transport public au sein de la CCVV pour ne pas être mis au pied du mur.

**Décision :** Prendre une délibération pour dire que l'on est contre l'étude sur le transport.

## Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2010 en mairie de Bogève à 20h30

Jean-Paul MUSARD fait part de la demande de subvention du **Secours Catholique** pour emmener les gens à l'hôpital, ou dans les maisons de retraite. Cette aide permettrait de rembourser les frais kilométriques aux bénévoles.

**Décision** : La commission animation va se réunir pour étudier cette demande, celle de Marielle DURET pour le collège, ainsi que celle de l'EPIDE.

### Etude de faisabilité piscine

Bernard BOUVIER précise que cette étude concerne le projet piscine dans sa globalité c'est-à-dire un espace aquatique, ouvert toute l'année.

**Décision** : Le Conseil Communautaire confirme son accord à l'unanimité, pour effectuer une étude de faisabilité de ce projet, dans le cadre du contrat stations durables, déposé par le Syndicat Mixte des Alpes du Léman auprès de la Région. En effet, ce projet ayant une vocation touristique, a été inscrit dans ce contrat. L'Etude de faisabilité bénéficie ainsi d'une subvention de 80 % du coût.

### La Commission du Personnel

- Bernard BOUVIER explique que la commission du personnel a mis en place des entretiens individuels pour la première fois cette année. Un premier entretiens a eu lieu en présence de Jean MAURON, Bernard BOUVIER et Virginie PINGET BAUER, puis les autres entretiens ont eu lieu en présence de Bernard BOUVIER, Evelyne VIGUIER et Virginie PINGET BAUER.

Evelyne VIGUIER et Jean MAURON expliquent que les entretiens se sont bien passés, le personnel s'exprime bien, il n'hésite pas à dire ce qui va mais aussi ce qui ne va pas.

- Yves DUPRAZ explique que les instituteurs de l'école maternelle de Boège sont mécontents du budget alloué par la Communauté de Communes pour le spectacle de fin d'année et l'achat de friandises à savoir 10 euros par enfant et par année, et de ce fait ils prévoient de faire un article dans le journal.

- **L'action sociale** : Virginie PINGET BAUER explique une nouvelle fois aux élus ce qu'est l'action sociale. La loi du 19 février 2007 impose à chaque collectivité de prévoir une ligne budgétaire réservée au personnel pour améliorer son pouvoir d'achat. Elle explique que les secrétaires des mairies de la Vallée Verte se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de proposer un projet commun. Des questionnaires ont été effectués à l'attention du personnel pour connaître sa volonté. Puis une réunion de présentation a eu lieu en présence des maires le samedi 04 décembre 2010. Après avoir étudié les demandes du personnel, une adhésion au CNAS (centre national de l'action sociale) a été acceptée par tous les membres présents.

Jean MAURON trouve ce dispositif (imposé par la loi), dommageable. Il aurait préféré que les collectivités donnent un complément de salaire. Leur rôle n'est pas de permettre aux salariés d'avoir des réductions dans des magasins. Cependant, il donne son accord.

**Décision** : Le conseil Communautaire décide à l'unanimité d'adhérer au CNAS pour son personnel et de prévoir les crédits nécessaires au budget pour cette dépense.

### Renouvellement du contrat de travail de Virginie PINGET BAUER

Le contrat de Virginie PINGET BAUER arrive à son terme le 31 décembre 2010. Bernard BOUVIER propose le renouvellement de celui-ci pour une durée de 3 ans.

**Décision** : Le Conseil Communautaire vote pour le renouvellement du contrat à l'unanimité.

### La commission travaux

Jean MAURON a été alerté par les employés communaux d'une fuite d'eau au sein de la piscine intercommunale. En effet, Serge JACQUET, Directeur de la piscine, n'a pas fermé les vannes d'eau à la fin de la saison et avec le gel, il va certainement y avoir des dégâts. Monsieur JACQUET mérite un courrier car il s'agit d'une faute professionnelle.

#### Décision :

Le Conseil Communautaire charge le Président :

- D'informer la compagnie d'assurance,
- De faire parvenir une lettre à Monsieur Serge JACQUET qui aurait dû vidanger les conduites d'eau à la fin de la saison d'été.

### La Commission Communication

• Gérard SALAMON explique que « le Mag » est bientôt terminé, le rendez-vous chez l'imprimeur a été fixé au vendredi 17 décembre 2010. Un devis a été demandé aux services de la Poste pour une distribution de 4.000 exemplaires, moyennant un coût environ 800 euros.

**Décision :** Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'accepter le devis de la poste.

• Le logo : U M ATTUZZI a travaillé sur les logos et les a diffusés par mail à tout le Conseil Communautaire. Il a eu quelques réponses de certains élus.

Bernard BOUVIER et Gérard SALAMON remercient Valérian pour son travail.

Gérard SALAMON demande aux élus ce qu'ils pensent des propositions de logos.

La parole est donnée à Vincent LETONDAL qui remercie à son tour Valérian pour son travail, mais qui explique qu'il trouve dommage que l'on dissocie le logo Vallée Verte du tourisme, il craint que les gens s'y perdent.

Bernard BOUVIER demande à chaque élu de se prononcer sur le logo qu'il préfère :

- Michel SANTONI : il choisit le n°2 mais il aurait voulu que l'on modernise l'ancien logo.
- Edmond GENOUD : il souhaite une réflexion globale sur la charte graphique.
- Hervé MEYNENT : Il choisit le 04 et le 06
- Jean MAURON : il choisit le 06 et le 05
- Jean Paul MUSARD : il choisit le 06.
- Gilles SAUTHIER : il choisit le 05 avec les montagnes du 02.
- Yves DUPRAZ : il choisit le 05.
- Denis DUCROT : il choisit le 06 avec les montagnes du 02.
- Gérard SALAMON : il choisit le 05 avec les montagnes du 02.
- Jacqueline ROCH : elle choisit le 05 avec les montagnes du 02.
- Marielle DURET : elle choisit le 05 avec les montagnes du 02.
- Laurence MOUCHET : elle choisit le 05 avec les montagnes du 02.
- Roland PINGET : il choisit le 06 avec les montagnes du 02.
- Patrick CHARDON : il choisit le 05 avec les montagnes du 02.
- Edmond GENOUD : il choisit le 02.

Marielle DURET attire l'attention du Conseil Communautaire sur le fait d'intituler ce document « le mag » n'est pas très heureux (source de confusion avec d'autres magazines appelés « mag », n'ayant rien à voir avec notre document).

**Décision :** Le Conseil Communautaire décide de retenir le logo n°6 avec les montagnes du 02.

#### La commission petite enfance

La parole est donnée à Marielle DURET qui explique la situation de l'association Badaboum. Durant la réunion du 11 décembre 2010, la CAF a réexpliqué le contrat enfance.

Marielle DURET propose aux élus de rédiger une lettre à l'association BADABOUM, signée par l'ensemble des maires, pour expliquer la démarche. Il y aura une convention entre la commune d'Habère-Lullin et chaque commune et une discussion au sein de la CCVV par le biais de la commission petite enfance.

Les élus demandent un nouveau budget prévisionnel à l'association.

Le Conseil Général s'engage à verser la somme de 30 000 euros par année pendant 3 ans (fonds cantonalisés) et la commune d'Habère-Lullin s'engage auprès de la CAF pour 4 ans.

Jean-Paul MUSARD a toujours été clair : la commune de Boège ne souhaite pas adhérer au projet de Badaboum et donc ne souhaite pas financer.

Marielle DURET explique que le coût de la crèche et le coup d'une assistante maternelle agréée sont pratiquement identiques, car un parent qui fait garder son enfant chez une assistante maternelle agréée touche 300 euros d'aide de la CAF pour une charge de 600 euros par mois.

**Décision :** Les élus qui le souhaitent peuvent signer le courrier au sein de la CCVV car la prochaine réunion de Badaboum aura lieu le mercredi 15 décembre 2010.

#### Ecole maternelle d'Habère-Poche

La parole est donnée à Denis DUCROT qui explique que le Conseil Municipal rencontre des problèmes liés à la faisabilité de la rénovation des bâtiments existants.

Ainsi le comité de pilotage a décidé, en accord avec l'architecte, de partir sur la construction d'un groupe scolaire neuf avec un étage.

Une nouvelle réunion aura lieu le mardi 21 décembre 2010 à 18h .

#### Dates des vœux

|                        |                                      |
|------------------------|--------------------------------------|
| Boège :                | le samedi 08 janvier 2011 à 11h30    |
| Villard :              | le samedi 22 janvier 2011 à 18h      |
| Habère-Lullin :        | le dimanche 23 janvier 2011 à 11h    |
| Habère-Poche :         | le vendredi 14 janvier 2011 à 19h    |
| Saint André de Boège : | le samedi 08 janvier 2011 à 18h      |
| Saxel :                | le dimanche 9 janvier 2011 à 17 h 30 |
| Burdignin :            | le vendredi 07 janvier 2011 à 19h    |
| Bogève :               | le samedi 29 janvier 2011 à 18h      |

#### Questions diverses

La parole est donnée à Michel SANTONI pour parler du cinéma. Il demande une aide de la CCVV pour payer le poste d'un projectionniste qui serait employé par l'EURL « La Trace ». Cela reviendrait à 10 000 euros par année environ.

Jean MAURON souhaite que l'on fasse un budget car il s'agit d'une nouvelle dépense de fonctionnement. Il faut que l'on soit vigilant, en cas de grosses crise on ne pourra plus payer. Il faut discuter du budget de la CCVV.

**Décision :** Le Conseil Communautaire demande une augmentation de la place de cinéma avant toute discussion.

**Fin de séance 0h25**